

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795

Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

Rien de plus délicieux et plus nourrissant que le chocolat en poudre

GROPPI

En Vente Chez "GROPPI" & "A L'AMERICAINE"

R.C. 76686.

International Watch Co. SCHAFHOUSE QUALITE ET TRADITION chez HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque 29, Rue Chérif Pacha ALEXANDRIE

LA 11ème SESSION DU GATT

QUELS SONT LES TRAVAUX ACCOMPLIS?

BREF APERÇU DES QUESTIONS EVOQUEES. Cinq pays, l'Australie, le Ceylan, la Nouvelle-Zélande, la Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland et le Royaume-Uni ont apporté des restrictions à leurs importations en vue de protéger leur balance des paiements et leurs réserves de devises.

exprimer leurs craintes qu'un bloc européen uni ne pratique une politique de discriminations à l'égard des autres pays de l'OCEC et surtout envers les pays extra-européens. Il est intéressant de citer le nom des pays « sceptiques »: Cuba, Japon, Pakistan, Inde, Chili, pays scandinaves. Certains de ces pays, auxquels se sont associés encore d'autres nations, ont demandé notamment que le traité du marché commun soit soumis à la discussion des membres du GATT avant d'être soumis à la ratification. Cette promesse a été donnée.

meuse « Soil Bank ». En revanche, la Grande-Bretagne et l'Inde ont montré de la compréhension pour les difficultés des Etats-Unis. Cette vue panoramique des problèmes discutés au GATT montre l'ampleur de ceux-ci. Il nous semble qu'ils sont de nature à montrer l'importance de l'organisation dans laquelle la Suisse se propose d'entrer. Nous sommes ainsi convaincus que notre adhésion portera des fruits.

et l'Union Sud-Africaine. En revanche, la Grande-Bretagne et l'Inde ont montré de la compréhension pour les difficultés des Etats-Unis. Cette vue panoramique des problèmes discutés au GATT montre l'ampleur de ceux-ci. Il nous semble qu'ils sont de nature à montrer l'importance de l'organisation dans laquelle la Suisse se propose d'entrer. Nous sommes ainsi convaincus que notre adhésion portera des fruits.

HENRI STRANNER (Gazette de Lausanne)

Le GATT a examiné dans cette session un certain nombre de questions tarifaires. Ainsi, le Brésil lui a soumis son nouveau tarif douanier; les parties contractantes du GATT lui ont accordé un dérogation provisoire, valable pendant la période nécessaire, pour négocier des concessions tarifaires avec les autres membres du GATT. Le GATT a également pris connaissance de certains aménagements apportés à son tarif par la Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland.

La communauté européenne du charbon et de l'acier bénéficie depuis sa création d'une dérogation spéciale accordée par le GATT. Il s'agit du même problème que celui évoqué ci-dessus: la CECA ne doit pas devenir un instrument de discrimination à l'égard des pays tiers. Un groupe d'experts a étudié les mesures prises l'année passée par la Haute Autorité de Luxembourg. Elle est arrivée à la conclusion que, sauf quelques exceptions, l'action de la CECA n'a pas été trop défavorable aux intérêts des pays tiers. Ces experts ont notamment examiné la politique de prix à l'exportation de Luxembourg; ils ont constaté que les doubles prix disparaissent peu à peu. Les seules exceptions concernent les exportations à destination de l'Autriche, du Danemark et de la Suède, L'Autriche et les Etats-Unis sont actuellement en train de négocier avec la CECA, et cela sous les auspices du GATT, un abaissement de tarif.

2) 110 millions de dollars aux victimes de catastrophes; 3) sous forme d'opérations compensées: 298 millions de dollars; 4) à titre d'aide économique: 300 millions de dollars; 5) enfin, des produits valant 48 millions de dollars ont été écoulés au moyen de transactions triangulaires.

Sur un autre plan, les parties contractantes ont décidé de poursuivre leur étude des droits « antidumping » et droits compensateurs. Il s'agit là d'un problème délicat qui exclut les solutions trop brusques.

Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

Dans l'ensemble, ces opérations ont donc porté sur environ 2 milliards de dollars. L'on comprend donc que des liquidations aussi importantes ont dû fausser sérieusement les échanges normaux de produits agricoles. Aussi ne s'étonne-t-on pas des critiques adressées aux Etats-Unis par de grands producteurs agricoles comme l'Australie, le Danemark, le Canada, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

Un certain nombre d'Etats ne cessent de protester contre les taxes de compensation et les droits de timbre à l'importation perçus par la France. De même, les Etats-Unis trouvent que la taxe intérieure française sur les voitures de tourisme dépassant 16 CV heurte avant tout les intérêts américains.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS. Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

Consulat de Suisse Alexandrie

NOTICE

Le Consulat de Suisse à Alexandrie fait savoir que son numéro d'appel téléphonique sera le suivant à partir du 6 DECEMBRE PROCHAIN: 34370 - 34379

Alexandrie, le 28.11.1956.

Un Lausannois du Valais roule sans essence dans une voiture de série

Un Lausannois âgé de 32 ans, M. Raymond Divorve, qui s'est établi depuis deux ans à Sion, a mis au point un système de son invention, qui lui permet d'utiliser sur un moteur de voiture de série un autre carburant que la benzine. Il s'agit d'un mélange d'air et de gaz donnant au moteur un rendement d'environ 40 o/o inférieur à son rendement normal. Dimanche, alors que tous les automobilistes ont dû laisser leur voiture au garage, M. Divorve a pu parcourir 250 km., après avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires, le tuyau d'amenée de la benzine au carburateur ayant été préalablement déconnecté et plombé.

UN PROJET DU CONSEIL FEDERAL AUX CHAMBRES pour les viticulteurs et arboriculteurs victimes du gel

Le Conseil fédéral présente aux Chambres un projet de la clause d'urgence, concernant l'aide à accorder aux viticulteurs et arboriculteurs victimes du gel du début de l'année. On entend ainsi compléter l'oeuvre déjà entreprise en faveur des producteurs de blé dans les conditions que l'on connaît. Comment se présente cette nouvelle entreprise? Comme le message explicatif relatif au blé, celui-ci expose tout d'abord les circonstances qui rendent indispensable l'intervention des pouvoirs publics. Il qualifie les dégâts causés dans les vignes par le froid de février de « plus graves qu'on ait enregistrés de mémoire d'homme ». Toutes les conditions atmosphériques: froid d'une acuité exceptionnelle succédant à une période douce et humide, influence du foehn, interruption d'une première montée de séve, persistance du gel, absence de neige, semblent se lier contre les viticulteurs. Les dommages ont été approximativement estimés. On nous en donne la statistique. Quoi qu'on en pense, les régions viticoles de la Suisse orientale ont beaucoup plus souffert que celles de Suisse romande et du canton de Berne. Dans le canton de Vaud, les dommages sont plus ou moins importants selon les régions, ce sont les parcelles bien exposées, où le raisin mûrit tôt, qui ont le plus souffert. ...Et en Valais Le froid a aussi ravagé les vergers. Le gel a beaucoup nui aux arboriculteurs du Valais, notamment, où ils ont été endommagés dans la proportion de 17 o/o, soit de 22.000 arbres en chiffre rond. Thurgovie, on estime que plus de 100.000 arbres fruitiers ont péri sur un total de 1,2 million. En ce qui concerne la vigne, voici, d'après les expertises, les chiffres intéressants le canton de Vaud, le plus sévèrement atteint de la Suisse romande: L'aire viticole entière comprend hectares. Sur 2340 hectares, les pertes sont supérieures à 50 o/o. Si l'on prend la moyenne des récoltes des cinq dernières années 1951 à 1955 à titre de comparaison, on constate que celle de 1956 est de 382.440 hectolitres contre 667.186. 39.218 ares ont vu leur récolte subir des pertes de 50 à 59 o/o; 40.707 des pertes de 60 à 69 o/o; 40.192 des pertes de 70 à 79 o/o et 56.266 des pertes allant de 80 à 100 o/o. Aide généreuse Dans ces conditions, on sait sans grande argumentation qu'une aide — et généreuse — s'impose. Cette aide, dans l'idée du Conseil fédéral, affectera les formes suivantes: Une indemnité pour pertes de récolte, une indemnité pour les destructions définitives, c'est-à-dire les ceps gelés, et du côté de l'arboriculture, une indemnité pour arbres gelés. Dans le premier cas, on envisage des prestations des pouvoirs publics échelonnées suivant l'étendue des dégâts. En Suisse orientale, on distinguera deux classes, celle des vignes ayant subi un dommage de 50 à 79 o/o qui recevront un subsidé de 20 francs par are et celle des vignes ayant subi un dommage de 80 à 100 o/o qui bénéficieront de 40 francs par are. En Suisse romande, pour la raison assez peu convaincante que les vendanges de 1956 ont été comparativement meilleures qu'à l'est du pays, trois classes sont prévues: de 50 à 69 o/o de perte, le producteur touchera 10 fr. par are sinistrée, de 70 à 79 o/o, 20 francs et 30 francs à partir de 80 o/o. Très singulièrement, les ceps anéantis par le gel ont été plus nombreux en Suisse romande qu'en Suisse orientale: 2.876.294 dans la première 300.000 dans la seconde. Il est proposé d'allouer une indemnité uniforme de 1 franc par cep. Quant aux arbres gelés, ils donneront en principe droit à indemnisation aux exploitations pour lesquelles l'arboriculture fruitière constitue une ressource indispensable. Quand les arbres touchés représentent au moins 10 o/o du verger de l'exploitation, l'indemnité pourra être versée, calculée selon les barèmes du fonds suisse de secours pour dommages non assurables. Aspect financier Au sujet de l'aspect financier du problème, on estime que l'indemnité totale pour perte de récoltes représentera 9,5 millions, celle pour ceps anéantis 3 millions et qu'un million sera nécessaire pour l'aide aux arboriculteurs. Sur les sommes prévues, 10 à 11 millions seraient à la charge de la Confédération, on prévoit en effet, que 25 o/o devraient aller à la charge des cantons, quote-part qui pourrait être réduite à 15 o/o pour les cantons ayant de lourdes charges financières. La base juridique de l'arrêté est fournie par l'article 31 bis de la Constitution fédérale. La clause d'urgence serait prise en vertu de l'article 89 bis. Notons, d'autre part, que la Confédération ne verserait aucun subsidé directement aux sinistrés mais rembourse-rait aux cantons 75 o/o de leurs dépenses.

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

AU PALAIS FEDERAL

LES RECETTES DOUANIERES DE LA CONFEDERATION SUISSE. Les recettes de l'Administration suisse des douanes ne cessent d'augmenter grâce au développement du commerce extérieur de la Suisse. Pour les 10 premiers mois de l'année, les recettes douanières de la Suisse atteignent près de 550 millions de francs, ce qui représente une augmentation de plus de 10 o/o comparativement à la même période de 1955.

LA SUISSE ET LE MONDE

LES ECHANGES COMMERCIAUX DU BRÉSIL AVEC LA SUISSE. Les échanges commerciaux du Brésil avec notre pays ont également marqué cette année une forte augmentation de la valeur des exportations brésiliennes. Pendant la période de janvier à septembre 1956, les importations suisses provenant du Brésil ont atteint 11.985 tonnes, et la valeur 43 millions environ de francs, tandis que nos exportations à destination du Brésil totalisaient quelque 3000 tonnes, pour une valeur de 54 millions de francs environ. Pendant la même période de l'année précédente, les importations suisses ont atteint 13 mille tonnes environ et nos exportations se chiffraient à 4000 tonnes environ, représentant une valeur de 77 millions de francs environ. Ces chiffres montrent que le déficit a été pour le Brésil de 46 millions environ pour les neuf premiers mois de 1955 et de 11 millions de francs seulement pour la même période de 1956. La réduction du déficit a donc été considérable, et pendant les mois de février, mars et septembre de 1956, la balance a été favorable au Brésil.

LES RECLAMATIONS

Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS

Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS

Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS

Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LES RECLAMATIONS

Un des avantages du GATT réside dans le fait qu'il sert de bureau mondial pour toutes les sortes de réclamations. Voici quelques échantillons de la présente session: La France et la Grande-Bretagne protestent contre certains taxes intérieures du Brésil qu'elles jugent discriminatoires.

LA CONSOMMATION DE BIÈRE EN SUISSE

La bière n'est certes pas la boisson nationale de la Suisse et pourtant la consommation a atteint plus de 50 litres par tête de population en 1956. La production suisse de bière a en effet atteint 2,6 millions d'hectolitres, une augmentation de 4 o/o par rapport à l'année précédente. Signifiquement, à titre de comparaison, que la consommation de bière a cependant fléchi dans son ensemble car avant la première guerre mondiale la moyenne annuelle atteignait plus de 80 litres par habitant.

LA SUISSE A REÇU UN NOUVEAU TYPE D'APPAREIL LONG-COURRIER

Le premier appareil de la nouvelle série DC 7-C commandé par la Suisse, vient d'atterrir à l'aéroport intercontinental de Zurich-Kloten. La distance séparant New-York de Zurich a été franchie en 11 heures seulement au cours d'un vol sans escale et à une altitude de plus 7.000 mètres. La vitesse moyenne de croisière s'est donc élevée à 600 km. à l'heure. Ce nouvel appareil long-courrier, dont la Suisse a commandé 4 unités, est actuellement le plus moderne et le plus rapide du monde. Il permettra d'assurer régulièrement le trafic entre l'Amérique du nord et la Suisse, sans escale. Il est équipé d'un radar qui permet de déceler les obstacles et perturbations météorologiques à grande distance. Ses moteurs comportent des turbines actionnées par les gaz d'échappement, ce qui leur confère une puissance renforcée. Ce nouveau type d'appareil long-courrier sera prochainement mis en service sur toutes les lignes importantes de la Suisse et assurera le trafic jusqu'à l'apparition des modèles à réaction du type DC 8 dont la Suisse a d'ores et déjà passé commande.

Dans nos Cantons

BERNE

GRAND CONSEIL BERNOIS. Rapidement et tacitement passent les décrets suivants: octroi

NEUCHÂTEL

LE BLOCAGE FINANCIER DES VINS BLANCS DE NEUCHÂTEL. Le Conseil d'Etat neuchâtelois soumet au Grand Conseil un décret en vertu duquel celui-ci autorise à prendre toutes dispositions nécessaires pour organiser le blocage-financement des vins blancs de Neuchâtel, selon le système appliqué jusqu'ici par l'autorité fédérale, et à garantir les prêts accordés à taux réduit aux encaveurs. Les actions de blocage-financement peuvent être limitées selon la situation financière des intéressés.

VALAIS

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE. La pénurie de main d'oeuvre dont souffre actuellement la Suisse concerne avant tout le personnel qualifié. Si on a pu y remédier, en partie du moins, en faisant appel à la main d'oeuvre étrangère, on se préoccupe aussi de faciliter la formation professionnelle dans le pays. De grands efforts ont été déployés pour renseigner les parents et les éducateurs au moyen de documentation professionnelle. On a également tenté une expérience intéressante dans le canton du Valais, où, à l'instigation des artisans et industriels de la région on a organisé des cours de préapprentissage. Les jeunes travaillent pendant quelques semaines en internat et on leur présente de nombreux métiers. On observe pendant ce temps leur caractère et leurs aptitudes, ce qui permet ensuite de les orienter vers la profession qui leur convient. Cet exemple mériterait d'être suivi car il arrive encore trop souvent que des jeunes choisissent un métier dont ils ne savent rien ou presque et pour lequel ils ne sont pas qualifiés.

SOLEURE

AU GRAND CONSEIL SOLEUROIS. Au cours de sa troisième et dernière journée de la session d'automne, le Grand Conseil soleurois a voté le budget de 1957. Tel que l'avait présenté le Conseil d'Etat soleurois, il prévoyait avec 73 millions de francs aux recettes et aux dépenses un petit excédent de 716 francs. Après les propositions de la commission d'économie publique et du Conseil, il bouclera dès lors par un petit déficit. Le Conseil a également voté sans discussion les projets relatifs aux allocations de renchérissement en faveur du personnel de l'Etat pour 1957 (augmentation de 73 à 75 pour cent), ainsi qu'aux traitements minima du corps enseignant.

FROID SIBÉRIEN

Le thermomètre est descendu jeudi matin à 12 degrés, sous zéro dans la région de la Brévine, surnommée depuis longtemps la Sibérie de la Suisse. Le lac des Taillettes est entièrement gelé et des patineurs ont déjà pu y évoluer, la couche de glace étant de 10 cm.

SOLEURE

AU GRAND CONSEIL SOLEUROIS. Au cours de sa troisième et dernière journée de la session d'automne, le Grand Conseil soleurois a voté le budget de 1957. Tel que l'avait présenté le Conseil d'Etat soleurois, il prévoyait avec 73 millions de francs aux recettes et aux dépenses un petit excédent de 716 francs. Après les propositions de la commission d'économie publique et du Conseil, il bouclera dès lors par un petit déficit. Le Conseil a également voté sans discussion les projets relatifs aux allocations de renchérissement en faveur du personnel de l'Etat pour 1957 (augmentation de 73 à 75 pour cent), ainsi qu'aux traitements minima du corps enseignant.

NEUCHÂTEL

LE BLOCAGE FINANCIER DES VINS BLANCS DE NEUCHÂTEL. Le Conseil d'Etat neuchâtelois soumet au Grand Conseil un décret en vertu duquel celui-ci autorise à prendre toutes dispositions nécessaires pour organiser le blocage-financement des vins blancs de Neuchâtel, selon le système appliqué jusqu'ici par l'autorité fédérale, et à garantir les prêts accordés à taux réduit aux encaveurs. Les actions de blocage-financement peuvent être limitées selon la situation financière des intéressés.

VALAIS

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE. La pénurie de main d'oeuvre dont souffre actuellement la Suisse concerne avant tout le personnel qualifié. Si on a pu y remédier, en partie du moins, en faisant appel à la main d'oeuvre étrangère, on se préoccupe aussi de faciliter la formation professionnelle dans le pays. De grands efforts ont été déployés pour renseigner les parents et les éducateurs au moyen de documentation professionnelle. On a également tenté une expérience intéressante dans le canton du Valais, où, à l'instigation des artisans et industriels de la région on a organisé des cours de préapprentissage. Les jeunes travaillent pendant quelques semaines en internat et on leur présente de nombreux métiers. On observe pendant ce temps leur caractère et leurs aptitudes, ce qui permet ensuite de les orienter vers la profession qui leur convient. Cet exemple mériterait d'être suivi car il arrive encore trop souvent que des jeunes choisissent un métier dont ils ne savent rien ou presque et pour lequel ils ne sont pas qualifiés.

SOLEURE

AU GRAND CONSEIL SOLEUROIS. Au cours de sa troisième et dernière journée de la session d'automne, le Grand Conseil soleurois a voté le budget de 1957. Tel que l'avait présenté le Conseil d'Etat soleurois, il prévoyait avec 73 millions de francs aux recettes et aux dépenses un petit excédent de 716 francs. Après les propositions de la commission d'économie publique et du Conseil, il bouclera dès lors par un petit déficit. Le Conseil a également voté sans discussion les projets relatifs aux allocations de renchérissement en faveur du personnel de l'Etat pour 1957 (augmentation de 73 à 75 pour cent), ainsi qu'aux traitements minima du corps enseignant.

NEUCHÂTEL

LE BLOCAGE FINANCIER DES VINS BLANCS DE NEUCHÂTEL. Le Conseil d'Etat neuchâtelois soumet au Grand Conseil un décret en vertu duquel celui-ci autorise à prendre toutes dispositions nécessaires pour organiser le blocage-financement des vins blancs de Neuchâtel, selon le système appliqué jusqu'ici par l'autorité fédérale, et à garantir les prêts accordés à taux réduit aux encaveurs. Les actions de blocage-financement peuvent être limitées selon la situation financière des intéressés.

VALAIS

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE. La pénurie de main d'oeuvre dont souffre actuellement la Suisse concerne avant tout le personnel qualifié. Si on a pu y remédier, en partie du moins, en faisant appel à la main d'oeuvre étrangère, on se préoccupe aussi de faciliter la formation professionnelle dans le pays. De grands efforts ont été déployés pour renseigner les parents et les éducateurs au moyen de documentation professionnelle. On a également tenté une expérience intéressante dans le canton du Valais, où, à l'instigation des artisans et industriels de la région on a organisé des cours de préapprentissage. Les jeunes travaillent pendant quelques semaines en internat et on leur présente de nombreux métiers. On observe pendant ce temps leur caractère et leurs aptitudes, ce qui permet ensuite de les orienter vers la profession qui leur convient. Cet exemple mériterait d'être suivi car il arrive encore trop souvent que des jeunes choisissent un métier dont ils ne savent rien ou presque et pour lequel ils ne sont pas qualifiés.

LES MONTRES SUISSES, objets de nouveaux "hearings" aux Etats-Unis

Le bureau de défense économique (Office of defence mobilization, O. D. M.) annonce que des audiences publiques (hearings) s'ouvriront le 7 janvier 1957 sous ses auspices, au sujet des importations de montres et de mouvements d'horlogerie. Il s'agit, une nouvelle fois, d'enquêter afin de savoir si le volume de ces importations nuit aux possibilités de production de l'industrie horlogère américaine considérées sous l'angle de la défense nationale. C'est à la demande des associations de fabricants d'horlogerie (the « american watch manufacturers association ») et « the clock and watch manufacturers association of America » que l'enquête et les « hearings » auront lieu. Selon l'avis publié par l'O. D. M., toutes les personnes désirant apporter leur témoignage lors des « hearings » sont priées de s'annoncer jusqu'au 21 décembre 1956.

LES 82 ans du Général Guisan

Il y a deux ans, le pays n'aurait pas été célébré avec tous les témoignages d'affection et de respectueuse reconnaissance les 80 ans du général Guisan. Et voici que les années continuent à passer et que le Général, toujours si remarquable dans sa vigueur physique et la vivacité de son esprit, a fêté ses 82 ans. Le Général ne tire aucun orgueil de sa « forme ». Il s'attend à ce que ses vœux les meilleurs soient enclenqués à trouver son « bel âge » trop tôt célébré.

CONDUCTEURS POUR L'ELECTRICITE

COSSONAY SUISSÉ. THE MIDDLE EAST TECHNICAL OFFICE. 15, Rue Toussoum - Tél.: 26103 - ALEXANDRIE

Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient. Dir. resp.: M. Maurice Fieseler

Dans nos SOCIETES du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
15, rue de la Poste

DIMANCHE 9 DECEMBRE

10 h. 15 - Culte du 2^{ème} Avent en langue allemande. Adventsgottesdienst in deutscher Sprache.
10 h. 15 - Ecole du Dimanche.

RECEPTIONS

Le pasteur reçoit désormais au bureau de l'Eglise les Mardi Mercredi et Vendredi entre 10 h. et midi ou sur rendez-vous.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE
38, Avenue Fouad Ier.

DIMANCHE 9 DECEMBRE

10 h. 30. - Culte.
LECOLE DU DIMANCHE REPRENDRA QUAND LES ECOLES SERONT ROUVERTES. LES CULTES DE BANLIEUE PRENDRONT EGALEMENT QUAND LA SITUATION SERA REDEVENUE NORMALE.

Départ Spéciaux pour Naples et Gènes par les paquebots «Mecca» et «Nefertiti» de la Khedivial Mail Line

Le paquebot «MECCA» quittera Alexandrie vers le 9 Décembre, et le paquebot «NEFERTITI», le 11 Décembre, pour Naples et Gènes, acceptant passagers et marchandises.

QUE VOIR CE SOIR?

Cinéma à Alexandrie

ALHAMBRA - Tél. 29054 - «Big House» (Broderick Crawford) - «The night of the hunter» (Robert Mitchum).

AMIR - Tél. 27 693 - «Kiss of death» (Victor Mature, Richard Widmark).

METRO - Tél. 22850 - «The latest gun alive» (Glenn Ford).

MOHAMED ALY - Tél. 25106 - «Since you went away» (Claudette Colbert, Joseph Cotten, Jennifer Jones) - «Border incident».

ODEON - Tél. 75866 - «The high and the mighty» (John Wayne, Richard Stark) - «Room for one more» (Gary Grant).

RADIO - Tél. 30282 - «Toy tiger» (Jeff Chandler, Laraine Day).

RIALTO - Tél. 24594 - «Sincerely yours» (Liberace, Jeanne Drue).

RIO - Tél. 29036 - «The proud and the profane» (William Holden, Deborah Kerr).

ROYAL - Tél. 26329 - «Hold back to morrow» (Cleo Moore, John Agar).

STRAND - Tél. 22322 - «Siluri Umami» (Raf Vallone, Elena Varzi).

NOUVELLES SPORTIVES

A FRANCFORT DEVANT 85.000 SPECTATEURS

Suisse-Allemagne 3-1 (2-1)

La Suisse a battu l'Allemagne à Francfort devant 85.000 spectateurs qui, en dépit du match avec l'Italie à Berne, s'attendaient à une confortable victoire de leurs joueurs, champions du monde. Quelle déception ! Renversant tous les pronostics, la Suisse a remporté une victoire qui aurait pu être encore plus confortable. Mais ce qu'il faut dire, avant d'analyser la rencontre, c'est que cette victoire, aussi inespérée qu'elle fut, n'est pas due à un de ces miracles, comme le sport nous en apporte parfois. Bien sûr, les Allemands n'ont pas formé la grande équipe que l'on avait vue à l'œuvre, lors des championnats du monde contre la Yougoslavie, l'Autriche et la Hongrie. Cela dit, il faut également dire que si l'Allemagne a finalement été condamnée au second rôle, c'est que la Suisse avait d'abord commencé systématiquement à la juguler dans les secteurs les plus divers pour lui imposer son jeu et sa tactique et pour finalement, la dominer dans tous les compartiments.

Les Allemands engagent la partie et organisent aussitôt une nouvelle attaque très ample et Walter arrive devant les buts de Parlier. Au lieu de tirer, Walter passe encore à Pfaff aussitôt bloqué par Koch. Après une nouvelle descente allemande, le match s'équilibre et c'est ainsi qu'à la cinquième minute on note une attaque générale des rouges à croix blanche qui s'achève sur un classique tir de Ballaman expédié en pleine foulée... dans les mains du gardien Kubsch. Un peu plus tard la Suisse a une chance capitale lorsque Hugi a réussi à s'infiltrer dans la défense allemande. Il parvient à prendre le gardien en défaut mais rate finalement le but vide.

Le compartiment défensif y compris le gardien et poussé finalement la balle dans les filets. Les Suisses n'en restent pas là. Une nouvelle action est menée par Antenen qui attire vers lui Jusoviak et Szymaniak pour, au dernier moment passer à Hugi installé dans les seize mètres. Le premier tir du Balois est repoussé par le gardien Kubsch. Mais lorsque la balle revient vers notre avant de pointe, Hugi prend son temps, se débarrasse d'un arrière, vise le coin opposé où le gardien est pris à contrepied. 2 à 0 pour les Suisses !

Les équipes
Le match débuta dans le nouveau Waldstadion. Les équipes se présentent à l'arbitre autrichien Fritz Seipelt dans la formation suivante : ALLEMAGNE: Kubsch; Schmidt; Juskoviak; Eckel; Liebrich; Szymaniak; Vollmar; F. Walter; Neuchafer; Pfaff et Schaefer. SUISSE: Parlier; Koch; Kernien; Thiller; Frosio; Muller; Antenen; Ballaman; Hugi et Meier et Riva IV.

Supériorité helvétique
Durant les dix premières minutes, les Suisses sont légèrement supérieurs aux Allemands car leurs incursions ont été beaucoup plus dangereuses que celles des avant-gardes germaniques. Les interventions de Parlier sont d'ailleurs toujours d'une sûreté remarquable.

Le but décisif
Ainsi de la manière dont les choses se présentent, il paraît évident que l'équipe qui va marquer le prochain but de cette deuxième mi-temps sera portée sur les ailes de la victoire. Aussi bien, les avant-gardes suisses se créent-ils de nouvelles opportunités. C'est d'abord Riva, à la 14^{ème} minute qui reçoit, complètement démarqué, une passe de Meier. Mais son tir, pourtant bien placé, est dévié en corner. Cette phase à peine achevée, l'attaque suisse est relancée par Meier. Cette fois, Ballaman ne fait pas de cadeau et marque le troisième but suisse. A vingt minutes de la fin, les Suisses commencent à accuser le coup de la fatigue mais leurs attaques n'en restent pas moins dangereuses pour autant. A la 27^{ème} minute, l'entraîneur allemand remplace Szymaniak au poste de demi-gauche par Mai.

Le but décisif
Après la reprise, les Allemands, par Schaefer, Pfaff et F. Walter esquissent quelques attaques incisives. Mais c'est cependant la Suisse qui rate la plus belle chance à la 6^{ème} minute lorsque Ballaman lancé par Hugi contre la défense germanique se retrouve devant le but où Kubsch est déjà battu mais oublie de marquer, si bien que le gardien qui s'est repris peut lui plonger dans les pieds.

La deuxième mi-temps
Après la reprise, les Allemands, par Schaefer, Pfaff et F. Walter esquissent quelques attaques incisives. Mais c'est cependant la Suisse qui rate la plus belle chance à la 6^{ème} minute lorsque Ballaman lancé par Hugi contre la défense germanique se retrouve devant le but où Kubsch est déjà battu mais oublie de marquer, si bien que le gardien qui s'est repris peut lui plonger dans les pieds.

Le but décisif
Après la reprise, les Allemands, par Schaefer, Pfaff et F. Walter esquissent quelques attaques incisives. Mais c'est cependant la Suisse qui rate la plus belle chance à la 6^{ème} minute lorsque Ballaman lancé par Hugi contre la défense germanique se retrouve devant le but où Kubsch est déjà battu mais oublie de marquer, si bien que le gardien qui s'est repris peut lui plonger dans les pieds.

A ALEXANDRIE

ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

Les Membres de l'Ecole Suisse d'Alexandrie sont invités à l'

ASSEMBLEE GENERALE

des Membres de notre Ecole, qui aura lieu le **SAMEDI 8 DECEMBRE à 3 h. p.m.**

dans les locaux de la Société Suisse d'Alexandrie, avec l'ORDRE DU JOUR suivant :

- 1.) Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Novembre 1955.
- 2.) Rapport du Directeur de l'Ecole sur l'activité de l'Ecole durant l'année scolaire 1955/56.
- 3.) Rapport du Comité sur l'activité de l'Ecole durant l'année 1955/56. Rapport financier de l'année 1955/56.
- 4.) Rapport des Censeurs.
- 5.) Modification des Statuts selon circulaire envoyée aux membres de l'Ecole.
- 6.) Election de six membres du Comité.
- 7.) Election de trois membres suppléants.
- 8.) Election de deux censeurs.

Vu l'importance de l'ordre du jour, le Comité vous prie instamment d'assister à cette Assemblée.

LE COMITE DE L'ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

NECROLOGIE

C'est avec regret que nous avons appris le décès survenu dimanche, de notre concitoyen

GEORGES ZANANIRI à l'âge de 93 ans, après une longue et pénible maladie.

Après une brillante carrière au Service Quarantenaire, nommé Pacha, il fut sous le ministère Sedky, sénateur. Homme de lettres brillant, auteur de « Raouayai » et de nombreux articles, Georges Zananiiri était une figure éminente de la société alexandrine.

A ses enfants et gendre Mme Nelly et Georges Vaucher-Zananiiri, le R.P. Antoine Gaston Zananiiri, Marie-Rose Zananiiri, nos sincères condoléances.

DONATIONS

A la mémoire du regretté **M. CHARLES BRUNNER.**

En faveur de la Société Suisse de Secours d'Alexandrie

M. Rodolphe Bless 200

M. Pierre Bless 200

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 9 DECEMBRE 1956

MENU

Goujon d'Ombre Frit

Goulache à la Hongroise

Pommes Mousseline

Carottes Glacées

Salade de la Ferme

Crème Caramel

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement.

AUX JEUX OLYMPIQUES DE MELBOURNE

Mercrredi, 5^{ème} journée d'athlétisme aux Jeux Olympiques de Melbourne, fut surtout marquée par la victoire de Vladimir Kuts (URSS) qui après s'être adjugé les 10.000 mètres le premier jour, remporta les 5.000 mètres en 13' 39" 6/10. C'est le 3^{ème} athlète du monde à avoir réussi cette double performance aux Jeux Olympiques les 2 autres furent Klehmainen (Finlande) en 1912 et Zatopek en 1952. Bien qu'il ait battu le record olympique, il n'a pas battu le record mondial détenu par Gordon Pirie, qui est 2^{ème} avec 13' 50" 6 suivi de G. Tibotson (G.B.) 13.544

En groupe B USA 4 pts, Bulgarie 2 pts, Brésil 0 pts. Enfin en Escrime, la finale épée par équipes vit la brillante victoire des Italiens qui ne connurent pas une seule défaite. France bat G.B. 9/3, Hongrie - G.B. 10/6, Hongrie-France 9/7, Italie - France 15/1, Italie - G.B. 10/5, Italie - Hongrie 9/3. D'où l'Italie l'emporte avec 3 victoires devant la Hongrie 2 v. la France 1 v. et la Grande Bretagne lanterne rouge.

La 4 x 100 m. hommes fut remportée par la formation américaine Baker - Murchinson - King - Morrow avec 39.5 devant les Russes 39.8 et les Allemands 40.3 suivis des Italiens 40.4. Côté féminin, ce sont les Australiennes Strickland, Crocker, Mellor et Cuthbert qui portèrent le record mondial à 44.5 devant une bonne équipe anglaise qui fit 44.7.

Un autre record olympique fut battu par Parry O'Brien (USA), au lancement du poids avec 18 m. 58 devant son compatriote Nieder (18 m. 18.). Le record du monde féminin du 80 m. haies fut battu par l'australienne Shirley Strickland à 10.7 (Ancien record 10.9.).

Vendredi fut la journée de la natation australienne. Devant un public en délire, où les places de la piscine olympique trop petite pour la foule des spectateurs étaient vendues au marché noir 5 fois leur prix, les 100 m. crawl voyaient la victoire de trois nageurs australiens qui tous trois battirent le record de Dick Scholes (à Helsinki) 57.1 : ce furent Henriks 55.4, Devitt 55.8 et Chapman 56.7.

Alors que les 15.000 mètres plat voyaient la victoire de l'irlandais R. Delaney en 3 h. 41' 2 (record olympique) ce fut avec plaisir que fut saluée le chant du cygne de Mimoun (Fr.) qui pour sa fin de carrière emporta le marathon en 2 h. 25' 0 devant le yougoslave F. Mihalic (2 h. 26' 32"). Zatopek 6^{ème} fut quand même ovationné par le public.

Le Pentathlon moderne fut remporté par le Suédois Hars Hall (4833 points) suivi de Olavi Mannonen (Finlande) 4774 pts. Par équipes ce fut l'URSS qui est en tête (13.690, 5 points) suivis des USA (13.482 pts)

L'athlétisme voyait hier le dernier jour de ses exhibitions avec la finale du Decathlon remporté par Milton Campbell qui risqua un moment de perdre à cause de son mauvais et inhabituel 3 m. 40 à la perche, mais qui finit par l'emporter avec 7987 points (record olympique) : 14.0 - 44 m. 98 - 3 m. 30 - 57 m. 08 - 4.5.6.) Il fut suivi par son compatriote R. Johnson avec 7587 points.

La natation continue à voir des records mondiaux s'abattre l'un après l'autre. Samedi ce fut celui des 100 m. nage libre Dames qui fut abasé par l'australienne D. Fraser à 1.02. 0 devant deux de ses compatriotes. Les 200 m. Hommes papillon furent l'apanage de W. Yorzyck (USA) avec 2.19.3 alors qu'au water-polo la Hongrie et la Yougoslavie ont 4 pts. l'URSS et l'Italie 2 pts. l'Allemagne et les USA 0 points.

Le 200 m. Dames finales fut reporté, comme l'on s'y attendait par Betty Cuthbert (Australie) 23.4 (record olympique). Elle fut inquiétée, toutefois par l'allemande C. Stubnick, qui finit deuxième. Au lancement du poids féminin, Galyna Zybina pensait avoir remporté la compétition avec 16 m. 53 quand elle fut battue par sa coéquipière Tychkevitch (URSS) avec 16 m. 59 (Record olympique).

En basket ball, la France a vainement tenté de contrer Kroumich le géant russe qui scora à lui seul 27 points et qui donna la victoire à l'équipe russe par 66/49. De leur côté les USA écrasèrent les Uruguayiens par 101 à 36. D'où les USA rencontreront les Russes pour la 1^{ère} et 2^{ème} place, tandis que les Français se mesureront avec l'Uruguay pour les 3^{ème} et 4^{ème} place.

En basket, l'USA l'emporte sur l'URSS en finale par 89/55, suivis de l'Uruguay 3^{ème} et de la France 4^{ème}. Au tir, l'épreuve du pigeon d'argile fut reportée par l'italien G. Rossini 195/200 tandis que le fusil libre revenait à Borissov (URSS) 1138/1200 (359 - 383 - 396)

Le 200 m. Dames finales fut reporté, comme l'on s'y attendait par Betty Cuthbert (Australie) 23.4 (record olympique). Elle fut inquiétée, toutefois par l'allemande C. Stubnick, qui finit deuxième. Au lancement du poids féminin, Galyna Zybina pensait avoir remporté la compétition avec 16 m. 53 quand elle fut battue par sa coéquipière Tychkevitch (URSS) avec 16 m. 59 (Record olympique).

En basket ball, la France a vainement tenté de contrer Kroumich le géant russe qui scora à lui seul 27 points et qui donna la victoire à l'équipe russe par 66/49. De leur côté les USA écrasèrent les Uruguayiens par 101 à 36. D'où les USA rencontreront les Russes pour la 1^{ère} et 2^{ème} place, tandis que les Français se mesureront avec l'Uruguay pour les 3^{ème} et 4^{ème} place.

En basket, l'USA l'emporte sur l'URSS en finale par 89/55, suivis de l'Uruguay 3^{ème} et de la France 4^{ème}. Au tir, l'épreuve du pigeon d'argile fut reportée par l'italien G. Rossini 195/200 tandis que le fusil libre revenait à Borissov (URSS) 1138/1200 (359 - 383 - 396)

En basket ball (demi-finales) en groupe A se sont classés France 4 pts, Uruguay 4 pts, Chili 2 pts, Philippines 2 pts

Trois records mondiaux se sont effondrés samedi pour les finales de l'athlétisme : les courses de relais 4 x 100 m. hommes et Dames et le saut en hauteur féminin.

En basket ball (demi-finales) en groupe A se sont classés France 4 pts, Uruguay 4 pts, Chili 2 pts, Philippines 2 pts

Winterthur ACCIDENTS

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur
Entrepris d'Assurances privée régie en Egypte par la Loi No. 156 de 1950
Enregistrée sub No. 17, Arrêté Ministériel No. 34 de 1952, daté Le Caire, 10.9.52.

Assurance individuelle contre les accidents
Assurance voyages et aviation
Assurance ouvrière
Assurance responsabilité civile
Assurance contre le vol

ASSURANCE AUTOMOBILE

Agents Généraux pour l'Egypte.
REINHART & Co.

Alexandrie: 16, rue Saouiris
Tél. 30186
R.C. 483

Agence au Caire
41, rue Chérif Pacha
Tél. 44644
R.C. 10332

CALCIUM-SANDOZ



en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient

SPIRO SPATHIS MANUFACTURER

HIGH GLASS MINERAL WATERS
8, Sharia Khaila El Khür (Emad El Din) - CAIRO
R.C. Cairo 4925
Téléphone 51028

LIVRETS DE COMPTE A VUE ET A TERMES

- ⊗ Service rapide
- ⊗ Entièrement mécanisé
- ⊗ Guichet spécial

Placez vos **ECONOMIES**

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE

LE CAIRE ALEXANDRIE
45, RUE KASR EL NIL 19, RUE TALAAT HARS
HÉLIOPOLIS, 21, BOULEVARD ABBAS
R. C. C. 39 R. C. A. 692

IONIAN BANK LIMITED

FONDEE EN 1839

CAPITAL AUTORISE	£ 1.000.000
CAPITAL SOUSCRIT	£ 600.000
FONDS DE RESERVE	£ 400.000

DIRECTION CENTRALE EN EGYPTE:
ALEXANDRIE - 7, Rue Adib
R.C. 374

SUCCURSALE AU CAIRE:
106, Rue Mohamed Bey Farid. - R.C. 75931

AGENCES EN EGYPTE:
BENI-SOUËF, DAMANHOUR, FAYOUM,
MANSOURAH, TANTAH, ZAGAZIG

LONDRES - GRECE - CHYPRE

Imprimerie PROGACCIA - Tél. 28628

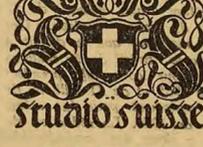
DEPARTS SPECIAUX

Les Luxueux Paquebots
"MECCA"
13.000 Tonnes
vers le 9 DECEMBRE
et
"NEFERTITI"
le 11 DECEMBRE
pour
NAPLES et GENES

Réservations de passages sans aucune formalité
 Paiement en monnaie Egyptienne

S'adresser aux bureaux de la
KHEDIVAL MAIL LINE

ALEXANDRIE: Bureau de Passage : 1, Aven. El Horria, Tél. 20824.
LE CAIRE: Bureau de Passage : 26, Sharia Chérif, Tél. 45322 et aux principales Agences de Voyages. (R.C.A. 16793).



STUDIO SUISSE RACINE

Etant donné la reprise des communications postales,
STUDIO SUISSE RACINE présente à sa nombreuse clientèle une nouvelle série de 18 CARTES - PHOTOS ARTISTIQUES de fin d'année, et espère que, malgré les soucis du moment présent, - elles obtiendront le même succès que par le passé.

Malgré la hausse très forte de nos fournitures photographiques, ces cartes sont vendues aux prix habituels :

- P.T. 7. - la pièce
- P.T. 60. - par dizaine et plus
- P.T. 3. - les 10 enveloppes appropriées.

S'adresser au **STUDIO SUISSE RACINE**
17, Rue Talaat Harb Pacha
Vis-à-vis de la Banque Belge
Tél. : 24715